

Honorables sénateurs, je pense à cette interpellation depuis quelques temps déjà, certains d'entre vous le savent. Il y a encore quelques semaines, j'ignorais que l'opposition avait discuté de cette proposition de manière informelle et qu'elle était prête à appuyer l'idée, à la condition que si une telle enquête avait lieu — on parlait même d'étude formelle — elle soit dégagée de tout esprit de parti.

Le chef de l'opposition m'a fait savoir que le sénateur Lavoie-Roux, tout comme moi, s'intéressait particulièrement intéressée à cette question elle aussi et y avait déjà consacré beaucoup de travail. J'attends avec impatience de travailler avec mes vis-à-vis à ce sujet. Je crois que nous pourrions faire un examen intéressant et utile de cette question très délicate.

collaboration pleine et entière dans l'exercice de ses responsabilités.»

Tels sont les sentiments de tout le caucus progressiste conservateur, et des sentiments dont nous n'avons certainement pas l'intention de nous écarter, aussi grande que puisse être la tentation.

[Français]

Je m'en voudrais de ne pas saluer et féliciter celui qui vient de quitter la présidence, un poste qu'il a occupé pendant plus de neuf ans, de loin un record dont lui et cette Chambre ont raison d'être fiers.

[Traduction]

Bien que la présidence du sénateur Charbonneau ait malheureusement été marquée par la controverse, il a fait face à la situation avec une sérénité peu commune et dans la plus pure tradition parlementaire.

Des voix: Bravo!

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Je veux exprimer au sénateur Charbonneau notre plus sincère reconnaissance non seulement pour sa conduite en tant que Président, mais aussi pour la façon dont il a représenté le Canada à l'étranger, c'est-à-dire avec toute la distinction dont on peut s'attendre d'une personne qui vient au quatrième rang dans l'ordre de préséance, après le Gouverneur général, le premier ministre et le juge en chef de la Cour suprême.

Puis-je aussi faire mention d'un autre collègue? Chaque fois que je parle de mon rôle actuel, je dis clairement que je ne remplace pas le sénateur Murray, mais bien que je le suis. À mon avis, il y a plus qu'une nuance sémantique dans ce choix de terme, car jamais je n'oserais prétendre pouvoir atteindre les normes très élevées qu'il s'est toujours fixées.

Des voix: Bravo!

[Français]

Le sénateur Murray est des nôtres depuis 1979. Un proche collaborateur de Davie Fulton, Wallace McCutcheon, Robert Stanfield et Richard Hatfield, il apporta à son arrivée ici des atouts politiques qui l'amenèrent rapidement à jouer des rôles importants au sein de trois gouvernements.

[Traduction]

Il faut avoir eu le privilège, comme je l'ai eu pendant deux ans, de travailler en étroite collaboration avec le sénateur Murray pour comprendre le dynamisme et le dévouement extraordinaires avec lesquels il a assumé ses responsabilités, non seulement à titre de leader du gouvernement au Sénat, mais aussi comme ministre et président d'importants comités du Cabinet, et lorsqu'il a dû conseiller des premiers ministres et collègues du Cabinet au sujet de nombreuses questions. Il a fait cela avec patience, sang-froid et humour — la plupart du temps, du moins — malgré les énormes pressions qu'il subissait en raison des dossiers particulièrement délicats qui lui étaient confiés. Nous devrions tous être soulagés de savoir qu'il veut continuer de participer activement aux travaux de cette Chambre, car nous bénéficierons tous de son expérience, de ses connaissances et de son optimisme à toute épreuve.

## ORDRE DU JOUR

### LE DISCOURS DU TRÔNE

#### MOTION D'ADOPTION DE L'ADRESSE EN RÉPONSE—SUITE DU DÉBAT

L'ordre du jour appelle:

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Gigantès, appuyée par l'honorable sénateur Cools, tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé lors de l'ouverture de la première session de la trente-cinquième législature. (*1<sup>er</sup> jour de la reprise du débat.*)

**L'honorable John Lynch-Staunton (chef de l'opposition):** Honorables sénateurs, je sais que je m'exprime au nom de tous mes collègues en vous félicitant très chaleureusement, sénateur LeBlanc, d'avoir été choisi pour exercer les fonctions de Président du Sénat.

[Français]

Depuis plus de 26 ans, notre collègue a été très actif dans la vie parlementaire du Canada, ayant fait ses débuts au bureau du premier ministre du temps, élu pour la première fois à la Chambre en 1972, assermenté comme membre du Conseil privé deux ans plus tard, et appelé au Sénat à la fin juin 1984.

[Traduction]

Il assume donc ces nouvelles responsabilités avec une grande expérience pratique dont nous pourrions tous bénéficier, pourvu que, de notre part, nous l'assurons tous de notre collaboration quand il préside à nos délibérations.

En ce qui nous concerne, de ce côté-ci de la Chambre, on peut trouver ce que nous entendons par collaboration dans un extrait d'un discours prononcé par un ancien chef de l'opposition lors d'une occasion similaire à celle-ci, et que je m'empresse de reprendre pour notre compte.

C'était en novembre 1984. Le Parti progressiste-conservateur venait d'être porté au pouvoir avec une confortable majorité tandis que le Parti libéral comptait une majorité de sièges au Sénat. En qualité de chef de l'opposition, le sénateur MacEachen avait dit ceci à l'égard de celui qui venait d'être nommé au poste de Président: «Je tiens certes à le féliciter et à l'assurer de ma